



Fiche signalétique – Activité statistique et résultats publiés

Statistique de la prévoyance vieillesse

Description

La statistique de la prévoyance vieillesse fournit des informations concernant l'accès de la population au système de la prévoyance vieillesse. L'accent est mis sur diverses analyses concernant la perception de prestations de vieillesse du système suisse de prévoyance vieillesse, lequel se compose de trois piliers: l'assurance vieillesse et survivants (AVS), la prévoyance professionnelle (PP) et le pilier 3a (prévoyance individuelle).

Caractères relevés:

Les données publiées dans le cadre de la statistique de la prévoyance vieillesse sont des évaluations et des analyses au niveau des personnes. Il s'agit en particulier de relever le nombre et le montant des prestations vieillesse provenant des trois piliers du système de prévoyance vieillesse en Suisse, en présentant les bénéficiaires par âge, sexe, état civil, nationalité et canton de domicile.

Méthodologie

La principale source de données pour la statistique de la prévoyance vieillesse est la statistique des nouvelles rentes (NRS), dont la méthodologie est décrite dans le document suivant: « [Statistiques des nouvelles rentes \(NRS\)](#) ». D'autres sources de données sont utilisées pour les analyses statistiques: l'[enquête suisse sur la population active \(ESPA\)](#), avec le module «[Sécurité sociale](#)» et son appariement dans le cadre de l'[enquête de synthèse sur la protection sociale et marché du travail \(SESAM\)](#) ainsi que l'[enquête sur les revenus et les conditions de vie \(SILC\)](#) et l'[enquête sur le budget des ménages \(EBM\)](#).

Degré de régionalisation:

Suisse, également les cantons selon l'indicateur

Périodicité:

Tous les 1 à 4 ans selon l'indicateur

Période de référence:

Année civile

Période d'enquête:

Varie selon l'indicateur et la source de données. La majorité des indicateurs reposent sur la statistique des nouvelles rentes et sont disponibles depuis 2015.

Politique de révision

Révision de routine:

Aucune

Révisions méthodologiques:

Elles dépendent des révisions méthodologiques des sources de données utilisées, qui sont décrites en détail dans les rapports de révision:

- [Statistiques des nouvelles rentes \(NRS\)](#) - Analyse des révisions
- [Enquête suisse sur la population active \(ESPA\)](#) - Analyse des révisions
- [Protection sociale et marché du travail \(SESAM\)](#) - Analyse des révisions
- [Enquête sur les revenus et les conditions de vie \(SILC\)](#) – Analyse des révisions

2025: Révision des indicateurs relatifs à la part des personnes cotisant au 2e pilier et au pilier 3a. Les indicateurs sont désormais calculés à partir des échantillons cumulés de l'EBM. Les résultats sont présentés séparément pour les personnes indépendantes et les personnes salariées, ainsi que par sexe, groupe d'âge, nationalité et classe de revenus du ménage.

Bases légales

Ordonnance du 30 avril 2025 sur la statistique fédérale (RS 431.011)

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS, Section Revenus, consommation et conditions de vie)

Renseignements:
Section Revenus, consommation et conditions de vie
+41 58 463 64 21
info.ekl@bfs.admin.ch
